

CSE : FORMATION SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL



OBJECTIFS

- Identifier et maîtriser les principes de fonctionnement et les missions SSCT
- Permettre aux membres du CSE de jouer pleinement leur rôle en matière de SSCT
- Évaluer les droits et devoirs de chacun
- Maîtriser la méthode de l'arbre des causes



PROFILS

Membres élus du CSE



DURÉE

3 jours soit 21 heures



PRÉREQUIS

Aucun



COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation permet de :

- Connaître les pouvoirs et prérogatives du CSE et de ses membres en matière de SSCT
- Être capable de se positionner en matière de SSCT en tant que membre du CSE
- Devenir acteur du changement dans l'entreprise, dans une perspective d'amélioration des conditions de vie au travail
- De participer à la démarche globale de prévention des risques dans l'entreprise
- De mieux exercer le droit à l'information et surtout à la consultation du CSE en matière de SSCT
- Et de savoir animer, informer, organiser, négocier et réguler en réunion.

LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET DES SYNDICATS

L'origine des Représentants du Personnel et des Syndicats

Le rôle de chaque instance

La fusion des instances (DP, CE et CHSCT)

Les différences de fonctionnement entre l'ancien modèle d'IRP et le CSE.

LE CONTEXTE LÉGISLATIF DE LA SSCT

Les principes généraux

Les 3 dispositions générales du code du travail

Les conditions de travail

Les dispositions particulières

Les différents acteurs (internes et externes) de la prévention

LE RÔLE ET LA MISSION DU CSE EN MATIÈRE DE SSCT

La mission du CSE en matière de SSCT

Le rôle du CSE en matière de SSCT

Le recours à un expert

L'information du CSE en matière de SSCT

La consultation du CSE en matière de SSCT

LE FONCTIONNEMENT DU CSE EN MATIÈRE DE SSCT

Les réunions consacrées à la SSCT

L'ordre du jour du CSE/SSCT

Les modalités de consultation du CSE

Le vote du CSE

Les procès verbaux

Le règlement intérieur du CSE

LE STATUT DES MEMBRES

LES RAPPORTS ET LES REGISTRES OBLIGATOIRES



PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques de type interactif sur mode participatif :

- Apports théoriques
- Ateliers
- Travaux de groupe
- Élaboration de documents



LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

- Bénéficier d'une approche personnalisée
- Remise d'outils et de trames documentaires utiles à l'exercice de la mission
- Remise d'une méthodologie de travail et de positionnement



ÉVALUATION

- Évaluations avant la formation : pour recueillir les attentes et identifier les niveaux de prérequis de chaque participant
- En cours de formation : pour vérifier la bonne compréhension-appropriation des concepts transmis et des méthodes déployées, à travers des tests, des questions et des mises en pratique
- En fin de formation : pour valider l'ensemble des acquis pédagogiques sous forme de quizz et de synthèse avec l'ensemble des participants
- Une évaluation de la satisfaction à chaud : remise en fin de session d'évaluation mesurant les items suivants : contenu de la formation, durée de la formation, modalités de la formation, intervenants, appréciation générale, suggestions et commentaires sur la formation.
- Pendant la session : sous forme de cas concrets et de mises en situation
- Appréciation pédagogique de fin de session : QCM de mesure de satisfaction des participants

CSE : FORMATION SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES

LES INSPECTIONS OU VISITES

Objet des inspections
Organisations des inspections
Les outils à utiliser

L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET LE DOCUMENT UNIQUE

PARTICIPER AUX PLANS DE PRÉVENTION

L'ANALYSE DE SITUATION

Le mécanisme de l'accident du travail
Qu'est ce qu'un danger et qu'est ce qu'un risque
L'accident du travail

LES ENQUÊTES SSCT

Comment se déclenche une enquête
Qui participe
Comment sont relevés les résultats
Quelles méthodes utiliser pour analyser un accident

L'ARBRE DES CAUSES

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX